

Attestation de fabrication

Lewatit

En fonction du type de polymère et de la quantité des additifs, la résine inerte Lewatit est conforme aux exigences de la recommandation KTW, Partie 1.3.3 Polypropylène de la loi fédérale sur l'archivage LAr.

Associée aux échangeurs d'ions Lewatit et aux résines adsorbantes, la résine Lewatit convient pour l'utilisation dans le traitement de l'eau potable et de denrées alimentaires.

Lewatit est exclusivement fabriquée à partir des matériaux de base indiqués sous 1.3.3.1 et satisfait aux conditions des paragraphes 1.3.3.2 et 1.3.3.3. Les quantités maximales mentionnées en matières consommables secondaires et additifs ne sont pas dépassées.

Les exigences du chapitre 1.3.3.5 sont satisfaites lorsque la résine inerte Lewatit est mise respectivement en service avec l'échangeur d'ions et les résines adsorbantes après exécution de notre prescription de mise en route.

Après cette mise en route, les tests éventuellement requis de la résine inerte peuvent être effectués.

La résine inerte Lewatit est conforme aux caractéristiques techniques de l'information produit Lewatit.

Cette information est valable à partir de janvier 1998 et remplace toutes les éditions préalables.

Responsable de cette attestation: Dr. Grodoopp

Cette attestation a été faite à la machine et ne porte donc pas de signature.
